

commentaire arrêt terno

Par **charlène**, le **26/02/2008** à **14:33**

bonjour

voilà j'ai le commentaire de l'arrêt terno à faire et je me demandais ce que vaut mon plan je vous en fais part

I La stabilité par rapport à la jurisprudence antérieure

A le caractère créateur de droits de l'acte retiré

B le caractère illégal de l'acte retiré

II le revirement de jurisprudence apporté par cet arrêt

A le découplage des délais de retrait et du recours contentieux (cachet)

B le type d'actes concernés (tous actes administratifs pour cachet ; que les décisions individuelles explicites pour terno)

merci de me répondre si vous avez des avis, idées là-dessus

Par **jeeecy**, le **03/03/2008** à **10:37**

désolé pour le temps de réponse, il est peut-être même déjà trop tard

toujours est-il qu'il manque pour qu'on puisse te donner une réponse l'arrêt en lui-même et la problématique à laquelle ton plan doit répondre

Par **akhela**, le **04/03/2008** à **08:12**

je connais l'arrêt (désolé j'ai pas fait attention au post avant) et le plan me semble correct.

Par **akhela**, le **05/03/2008** à **12:26**

petit up de ce sujet : dans l'AJDA de la dernière semaine de février, il y a un très bon article sur la théorie du retrait et son évolution (en seulement 4 pages)

"Le retrait des décisions individuelles créatrices de droits : un régime juridique peu satisfaisant", par Philippe COLLIÈRE, AJDA 25/02/2008, p. 334 et s.

suivie d'un arrêt commenté : CE section 21/12/2007 "Sté Bertim", "Retrait des actes

administratifs : un équilibre délicat entre intérêt des la légalité et protection des droits acquis", par Julien BOUCHER et Béatrice BOURGEOIS-MACHUREAU, AJDA 25/02/2008, p. 338 et suivantes.